



COMMUNE DE ZIMMERBACH

ZIMM' INFO

Janvier 2016



ÉDITORIAL

Chers habitants de Zimmerbach,

Le conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos bons vœux pour cette année nouvelle, une bonne santé avant tout mais également vœux d'épanouissement dans votre vie familiale, professionnelle et associative.

On ne peut pas ne pas penser aux événements qui ont affecté notre quotidien ces deux derniers mois, les attentats aveugles et barbares à Paris qui ne peuvent laisser personne insensible ou indifférent.

Mais ce même quotidien reprend ses droits et il va falloir continuer à aller de l'avant, dans la continuité de ce que fut 2015, une année riche qui a vu quelques transformations dans le paysage de la commune et qui préfigure ce qui va être entrepris cette année.

Ainsi, nous avons pu réaliser des travaux de voirie et d'éclairage public dans la rue de la Chapelle et du Tokay ; la rue des Châtaigniers a subi un lifting léger qui améliorera provisoirement l'accès aux habitations et facilitera la circulation piétonne.

Le plan de circulation a été bien reçu dans son ensemble ; sa réalisation a été rendue nécessaire suite à l'augmentation du trafic et à l'inconscience de certains automobilistes.

Le grand projet de 2016 va être la mise en chantier du parvis de l'église. Il répond à plusieurs impératifs notamment celui de la mise en accessibilité des établissements recevant du public. Il permettra de sécuriser la fréquentation de l'église, donnera de la profondeur à l'espace dédié aux combattants et contribuera à l'embellissement du village.

Le conseil municipal a bien sûr réfléchi à un certain nombre d'autres projets. Ils feront l'objet d'une discussion approfondie sur leur priorité et leur financement.

Dans un autre registre, nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles associations : « l'Amicale du Zimmerplatz » qui reprendra les activités de l'ancienne « Amicale des sapeurs-pompiers de Zimmerbach » et « Les Amis de Zimmerbach », qui a pour vocation de fédérer les bonnes volontés pour des projets structurants et le « bien vivre au village ». Le comité s'est attelé à la tâche avec plein d'idées et de bonne volonté. Je les en remercie et vous invite à les rejoindre.

Ce « bien vivre » me permet de conclure en ayant à l'esprit la Journée Citoyenne du 30 mai qui fut pour moi l'une des plus importantes et des plus gratifiantes de mon début de mandat. Elle aura permis de réaliser des activités chronophages mais surtout de rassembler les habitants dans un grand moment de convivialité. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 28 mai 2016.

Cordialement


Votre maire, Jacques MULLER

ÉTAT CIVIL



DÉCÈS

Blanche, Marie, Joséphine FEYHL née GARTEISER, le 1^{er} août 2015 à Zimmerbach
Marie, Jeanne, Colette BAERENZUNG née TROST, le 24 août 2015 à Colmar
Jean-Marie, Émile FIMBEL, le 8 décembre 2015 à Wintzenheim
Gilbert, Félix GERIG, le 13 décembre 2015 à Colmar

NOCES D'OR

M. et Mme Roland SCHMITT, le 4 août 2015
M. et Mme Edmond GISSLER, le 1^{er} octobre 2015

VIE COMMUNALE

VOIRIE COMMUNALE ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

Retour sur les principaux chantiers du 2^e semestre 2015

Rue du Tokay

Les travaux de préparation et de pose de la couche de finition de cette rue ont été réalisés dans la deuxième quinzaine du mois de juillet.

C'est au groupement Gantzer-Vogel que ces travaux avaient été attribués.

Coût de l'opération : 17.000 € TTC

l'entreprise Giamberini-Guy et Eurovia ont réalisé ceux de l'aménagement d'une chaussée en enrobé équipée de caniveaux et bordures de soutènement, ainsi que de plusieurs ouvrages de récupérations des eaux de ruissellement et d'un espace poubelles.

Coût de l'opération : 131.500 € TTC

certaines secteurs, ont été enregistrées. Pour y répondre, les premières réflexions d'aménagements du plan de circulation et de stationnement ont été présentées en réunion publique le 9 avril. Puis une mouture tenant compte des avis recueillis a été réétudiée en commission voirie le 2 juin. Et le plan définitif a été adopté en conseil municipal le 17 septembre. Enfin, courant octobre, les agents techniques de la commune ont installé les panneaux et l'entreprise MSR a réalisé les marquages au sol.

Coût de l'opération : 8.000 € TTC

Rue de la Chapelle et rue du Hohnack prolongée

Les travaux de renouvellement de la canalisation d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte d'Assainissement du Vignoble, se sont achevés en juin dernier.

De septembre à mi-novembre,

Plan de circulation et de stationnement

Plusieurs doléances sur la vitesse excessive des voitures dans l'agglomération, la sécurisation de certaines intersections et la régulation du stationnement dans



Rue du Tokay



Rue de la Chapelle – rue du Hohnack



Rue de la Chapelle – rue des Vergers

Mise en accessibilité des bâtiments et espaces publics communaux

Les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) de la mairie, de l'école, de l'espace Paul Vuillemin, de la place-parvis de l'église et du monument aux morts ont été déposés.

Ils prévoient que les travaux des bâtiments seront réalisés en 2017 et ceux de la place-parvis en 2016.

L'accessibilité de l'église a engendré le projet de place-parvis que nous vous avons présenté lors de la réunion publique du 19 février. Cette opération s'est poursuivie par l'attribution de la maîtrise d'œuvre au cabinet Parenthèse-Berest. Celui-ci a déposé en mai l'avant-projet discuté en commission travaux élargie à tout le conseil municipal. Légèrement remanié des remarques de la commission, il a été approuvé en conseil municipal le 11 juin. De septembre au 9 novembre, c'est la version « projet » qui a été analysée puis globalement validée en conseil municipal avant le lancement de la consultation des entreprises. Entre temps, les retours des demandes de subventions ont confirmé la faisabilité financière de l'opération.

À noter également que les quais des arrêts de bus situés route de Turckheim et rue du Hohnack (bus scolaire) seront accessibles avant fin 2016.



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La circulaire du 26 mai 2015 sur la sécurité civile insiste sur la pertinence d'un « plan communal de sauvegarde » (PCS) à rendre opérationnel par la mise en place d'une « réserve communale de sécurité civile ». Notre commune disposant d'un tel plan, le conseil a voté la création d'une réserve dirigée par le Maire. Celle-ci aura pour objet d'appuyer les services concourant à la sécurité civile en cas d'événements majeurs. À cet effet, elle participera au soutien et à l'assistance de la population, à l'appui logistique et au rétablissement des réseaux et des activités en cas de sinistres. Elle contribuera également à l'information et à la préparation de la population face aux risques encourus par la commune, en vue de promouvoir une culture locale et citoyenne sur les risques majeurs dont les récents orages violents sont une illustration concrète.

Cette réserve est composée de personnes majeures bénévoles ayant les capacités et compétences correspondant aux missions qui leur seront dévolues. L'engagement à servir dans la réserve est souscrit pour une durée d'un à cinq ans renouvelable. Il donnera lieu à un contrat écrit, conclu entre l'autorité de gestion et le réserviste. Le recrutement ouvert en juillet a permis de constituer à ce jour une équipe de 17 réservistes et les formalités administratives en cours devraient s'achever sous peu. La réserve pourra donc être opérationnelle avant l'été.

CAMPAGNE DE PRISES DE VUES THERMOGRAPHIQUES AÉRIENNES

L'Espace INFO→ÉNERGIE de Colmar Agglomération est là pour vous guider dans votre projet de construction ou rénovation énergétique de votre logement.

L'Espace INFO→ÉNERGIE de Colmar Agglomération et la commune de Zimmerbach convient les habitants à la Nuit de la thermographie. Cet événement gratuit débutera le mercredi 20 janvier 2016 à 19h par un parcours guidé afin de visualiser les fuites et faiblesses thermiques de divers bâtiments au moyen d'une caméra infrarouge et la soirée se poursuivra en salle par une conférence sur le thème de la rénovation des logements individuels, animée par un conseiller INFO→ÉNERGIE de Colmar Agglomération, qui répondra de façon neutre et gratuite à toutes vos questions.

La participation à la balade se fait sur inscription, mais attention le nombre de places est limité !

Les deux conseillers INFO→ÉNERGIE reçoivent le public dans les locaux de Colmar Agglomération, 32 cours Sainte Anne à Colmar, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Ils répondent également à vos demandes d'informations par téléphone au 0 800 60 60 44, ou par courriel à l'adresse espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr.



NOUVEAUX ARRIVANTS À ZIMMERBACH

Le 1^{er} juillet, la commune a accueilli trois moutons prêtés par Eric Ehrhart et Stéphane Anneheim. Tout au long de l'été, ils se sont chargés de brouter la bonne herbe du verger. Vu les difficultés liées à l'état du terrain, il était difficile de le faucher mécaniquement. Ils ont travaillé bénévolement tout en assurant l'animation du quartier.

Leur entretien a été assuré par leurs propriétaires et cela n'a pas engendré de frais à la commune. Nous remercions les propriétaires en espérant que cette opération pourra être renouvelée cette année.



🚩 CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Au printemps, nous avons déposé notre candidature pour l'obtention d'une 2^e fleur.

Le jury régional des Villes et Villages fleuris est passé fin juillet dans la commune. Nous avons valorisé les divers espaces fleuris dont le nouveau bac créé à l'entrée de la commune, la participation des enfants de l'école à la décoration tout au long des saisons, les travaux effectués pendant la Journée Citoyenne, les manifestations organisées dans le cadre du fleurissement, le travail des agents techniques et l'installation de moutons pour débroussailler le verger. Le jury nous a prodigué ses encouragements à poursuivre cet effort dans l'avenir car tous les critères n'ont pas été validés.



🚩 DEUX EXEMPLES DE RÉALISATIONS EFFECTUÉES PAR NOS AGENTS TECHNIQUES



Rue de la Chapelle



Portail du bassin d'orage du Germenweg

🚩 DÉCORATIONS RÉALISÉES PAR DES CONSEILLERS MUNICIPAUX EN COLLABORATION AVEC LES AGENTS TECHNIQUES



🚩 DISSOLUTION DU CPI

Le conseil municipal a décidé la dissolution du Centre de Première Intervention de la Commune de Zimmerbach après avoir pris conseil auprès du SDIS. La dissolution effective a été prononcée par arrêté préfectoral n°JUR-2015-0042 avec effet au 17/07/2015. Les sapeurs-pompiers volontaires encore en activité ont pu continuer à exercer leurs compétences dans d'autres corps, notamment Turckheim et Riquewihr. L'amicale a créé une nouvelle association : « L'Amicale du Zimmerplatz ».

Le véhicule sera vendu et les locaux réaffectés pour un usage communal.

HISTORIQUE DE L'ANCIEN CIMETIÈRE

Au moment où la commune entreprend des travaux d'accessibilité, rappelons-nous qu'à cet endroit, l'ancien cimetière entourait l'église.

Le 22 février 1836, Jacques Hildenfink, vigneron à Zimmerbach, écrit au Préfet, lui exposant qu'il possède une maison contiguë au cimetière qui entoure l'église et que contrairement au décret du 23 prairial an XII, les inhumations se font toujours dans ce cimetière. Cependant la partie vers le nord qui longe la maison qui existe depuis plus d'un siècle et demi, n'avait auparavant point servi à cet objet.

On a commencé à enterrer sur cette même partie vers le nord seulement en 1817 ou 1818, et ce à une distance d'environ 66 cm (2 pieds) des murs de la maison de sieur Hildenfink.

Suivant la délibération du conseil municipal de Zimmerbach en date du 5 février dernier les inhumations des personnes âgées qui se faisaient depuis 1776 n'auront plus lieu, on y enterrera plus que les enfants jusqu'à l'âge de 13 ans à une distance d'un mètre de la maison de sieur Hildenfink. L'inhumation des personnes de plus de 13 ans continuera à se faire sur l'autre côté du dit cimetière.

Par suite de ces inhumations, la terre étant remuée et par conséquent plus perméable, les eaux de pluie ont filtré dans la cave du sieur Hildenfink. De plus, la maison est posée sur les murs qui entourent le cimetière appartenant à l'église suivant nos titres, murs dont le sieur Hildenfink a racheté une rente le 5 février 1834 qu'il a annuellement payée.

Il suggère que pour empêcher les eaux de pluie qui tombent du toit sur le cimetière il n'y a qu'à faire un tuyau de descente pour qu'elles ne filtrent plus dans sa cave.

Le cimetière longeant la maison de Hildenfink a été rempli l'an 1821 où on a cessé de faire des inhumations sur cette partie. Mais jusqu'à ce que la commune puisse acquérir un autre cimetière en ce temps nous sommes obligés de recommencer, mais seulement à une distance d'un mètre.

Il existe un pré au canton Kirchmatten, que la commune ne peut pas échanger parce qu'il appartient à l'église qui en a l'entretien.

Le maire, en désaccord avec sieur Hildenfink, informe le Préfet que les inhumations n'empêchent rien sur le cimetière et que le chemin dont Jacques Hildenfink veut profiter, il en a déjà démoli les murs entre le cimetière et sa cour, et a en plus déclaré que si on les répare, il les démolira.

Le 29 mars 1844, vu la délibération du conseil municipal du 24 décembre 1843, a lieu la vente d'une parcelle de terrain au lieu-dit Hüneracker, appartenant aux époux Philippe Ruch – Anne Marie Gerig, devant servir pour l'établissement d'un cimetière.



Article rédigé par Michel Schmitt, président du Cercle Généalogique de Mulhouse. Illustration : détail du cadastre de Zimmerbach (plan parcellaire « Napoléon »), 1828. Archives départementales du Haut-Rhin 3 P 606. *Le Cadastre complément utile pour l'histoire des familles Zimmerbach*, Michel Schmitt, C.G.M., 2014.

Sources : ADHR 3 O 2275 ; documentation personnelle.

La maison de Jacques Hildenfink est située à côté de l'église, 18 rue Principale.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

BILAN : RADAR PÉDAGOGIQUE

Les dernières statistiques relevées entre le 10/09 et le 10/11/2015 concluent le passage de 1 530 véhicules par jour dont 60,64 % roulent à plus de 50 km/h. La vitesse maximale relevée est de 135 km/h.



DÉNEIGEMENT

Rappel : conformément à la réglementation, en cas de chute de neige, les propriétaires sont tenus de déneiger devant chez eux pour éviter les risques d'accidents.



DÉPÔTS SAUVAGES

Selon la décision prise au conseil municipal, nous vous rappelons l'interdiction de pratiquer des dépôts sauvages et de laisser les déjections canines sur le domaine public. Ces actes sont passibles d'amendes.

INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT



Le prochain recensement de la population de Zimmerbach aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Il sera réalisé par deux agents recenseurs recrutés et formés par l'INSEE, l'adjoint au maire honoraire, Jean-Claude Maurer et son frère, Jean-Paul Maurer, sous la coordination du maire, Jacques Muller.

Ces agents se présenteront à vous, munis d'une carte tricolore signée par le maire, pour vous remettre les questionnaires du recensement, à savoir la feuille de logement et le bulletin individuel de l'enquête annuel, qu'ils collecteront une fois remplis. **Nouveauté :** les formulaires peuvent également être renseignés en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Les informations recueillies sont anonymes. La commune les transmettra à l'INSEE, à l'issue de la collecte.

Indicatrices de la diversité et de l'évolution de la population, elles permettront de mieux répondre à vos besoins. Les résultats seront disponibles sur le site internet www.insee.fr.

COLMAR AGGLOMÉRATION

Les maires de la communauté d'agglomération, désireux d'actualiser son image et son appellation, afin de mieux refléter le dynamisme de cette dernière, ont souhaité la dénommer : « Colmar Agglomération ».

Ce changement a nécessité une modification statutaire selon la procédure fixée par l'article L.5211-20 du CGCT, décidé par délibérations du Conseil de communauté et des conseils municipaux. Le conseil communautaire, réuni en date du 24 septembre 2015, s'est prononcé en ce sens et chaque conseil municipal a disposé d'un délai de trois mois à compter de la notification de cette délibération pour se prononcer, à défaut de quoi sa décision était réputée favorable. Les statuts modifiés ont ensuite été arrêtés par le Préfet. Le conseil municipal de Zimmerbach a approuvé cette décision.

Quelques données de l'année 2015 :

Tarif de l'eau : Colmar a été classé en 10^e position des villes les moins chères de France dans le cadre d'une étude sur le prix de l'eau et de l'assainissement menée auprès de 130 villes et agglomérations.

Nouveau centre de recyclage du Ladhof : opérationnel depuis cet été, il vous permet de collecter une grande variété de déchets grâce à ces 18 bennes.

Animations été : en 2015, 487 stages ont été organisés pour les jeunes de 5 à 18 ans.

Tri des déchets : depuis l'instauration du ramassage des biodéchets, le tri fonctionne bien et Zimmerbach est bien placé pour la diminution de production de déchets d'ordures ménagères : 37 kg/habitant de biodéchets sont collectés et les déchets classiques sont passés de 201 à 120 kg/habitant.

RAPPEL : GESTION DE L'EAU POTABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la commune de Zimmerbach est membre de Colmar Agglomération.

C'est Colmar Agglomération qui est compétent pour la gestion du service public de l'eau potable. L'exploitation est assurée par la Colmarienne des Eaux. Pour toute urgence, veuillez contacter :

Colmarienne des Eaux

Urgence 24h/24 au 0 820 320 332

Tél : 03 89 22 94 50 – Fax : 03 89 22 94 79

Site internet : www.cdeaux.fr

Courriel : contact@cdeaux.fr

Colmar Agglomération – Service de l'environnement

Tél : 03 69 99 55 55 – Fax : 03 69 99 55 55

Site internet : www.agglo-colmar.fr

Courriel : cac@agglo-colmar.fr

DÉFIBRILLATEUR

Plusieurs candidats sont venus se familiariser à l'utilisation du défibrillateur et ont découvert qu'il était aussi important de savoir faire les premiers gestes de secours. Une formation supplémentaire est prévue courant de l'année 2016 pour les personnes intéressées. L'inscription est possible dès à présent à la mairie.



BOULANGERIE

Depuis le 1^{er} septembre 2015, le dépôt de pain de la boulangerie du Brand a déménagé route de Turckheim.

CAMPAGNE NATIONALE DE MESURES DE L'EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

En 2014, une campagne nationale de mesures de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques sur 1 200 communes, décidée par le ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE), a été réalisée. Dans le cadre de cette campagne, une évaluation a ainsi été effectuée sur notre commune par un laboratoire d'expertise. Le rapport de mesure conclut à 0,1 V/m, ce qui respecte les valeurs limites d'exposition définies par le décret du 3 mai 2002 qui fixe la valeur limite la plus faible à 28 V/m.

VOEUX ET CÉRÉMONIES EN IMAGES

Réception des vœux du Nouvel An et remise de médailles



Remise de médailles pour l'honorariat à **Messieurs Jean-Claude Maurer, Alphonse Meyer et Michel Binder**.
Médaille de la famille à **Madame Séverine Schoepfer**.

Cérémonie du 11 novembre



La Marseillaise chantée par les enfants de l'école, accompagnée par les instruments.



🚩 RISQUE DE FERMETURE DE CLASSE : PEU D'ENFANTS NÉS EN 2012

Seuls deux enfants sont inscrits en petite section maternelle cette année. Cette classe d'âge, peu nombreuse, pourra déclencher une fermeture de classe dans les années futures.

Pour contrer une éventuelle fermeture, les inscriptions à l'école doivent être plus nombreuses !

Ainsi les élèves continueront à profiter :

- de classes avec moins de 25 élèves
- d'un périscolaire avec un accueil à midi et jusqu'à 18h30
- d'un service de transport en bus entre Walbach et Zimmerbach
- d'un partenariat avec le périscolaire de Turckheim pour le mercredi
- de projets enrichissants soutenus par la Mairie et une association de parents dynamiques

Inscrivez vos enfants à l'école de votre village !

Pour tout renseignement, appelez Madame Better au 03 89 71 14 46, directrice de l'école de Zimmerbach, ou la mairie au 03 89 71 10 14.

Visite du Centre de secours de Turckheim



Exercice d'évacuation du bus



Kermesse scolaire – Juin



Journée du goût - Octobre



Des saumons à l'école

Un énorme aquarium contenant des œufs de couleur rose, gros comme des petits pois, trône au fond de la classe. Chaque jour, les élèves les observent pour guetter l'apparition des premiers alevins.

Après quatre semaines de patience, les œufs ont presque tous éclos. Les alevins se nourrissent des réserves de leur vésicule vitelline.

Puis place au nourrissage, huit fois par jour ! Les alevins n'ont plus de poche, ils font preuve d'un appétit vorace. Deux mois après leur naissance, les œufs sont devenus des tacons de 2,5 cm.

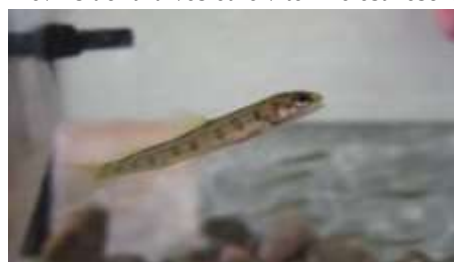
Il est temps de les relâcher dans la Fecht pour repeupler nos rivières en saumon.

Ce projet a été mené en partenariat avec l'association Saumon Rhin et l'école de Zimmerbach.

Alevins avec vésicules vitellines



Alevins dont la vésicule vitelline est résorbée



Les petits vendangeurs – Septembre



Haut-Rhin Propre - Avril



« Halloween » au périscolaire - Novembre



Décoration carrefour rue Principale et de l'Eglise - Décembre



Saint Nicolas – Décembre



Noël au périscolaire - Décembre



LES ASSOCIATIONS



ET SES ACTIVITÉS

RENCONTRE VÉHICULES ANCIENS

Cette année encore, les fidèles amateurs de belles voitures anciennes se sont donné rendez-vous à Zimmerbach pour la 12^e édition de cette rencontre. La pluie fine de début de matinée a rapidement été chassée par un soleil radieux et de nombreux visiteurs sont venus admirer une riche collection de véhicules. Une balade organisée vers Turckheim et Niedermorschwihr a permis de faire la descente des Trois-Épis et de rejoindre Zimmerbach où l'on a pu voir les pin-up sillonner les allées. Un petit groupe de jeunes du village chevauchant des mobylettes d'époque a rejoint la manifestation. Les enfants n'ont pas été oubliés, plusieurs jeux leur ont été proposés leur permettant de gagner de nombreux lots.



L'édition 2016 est fixée au 11 septembre

TROC ET DON DE PLANTES

Reconduite en 2016, cette journée sera enrichie d'un petit marché paysan et devrait se dérouler fin avril ou début mai : la date exacte vous sera communiquée par voie de presse.

GYMNASTIQUE DANS NOTRE COMMUNE

Depuis septembre, deux nouvelles activités sont proposées :

- La technique Gyrokinesis qui s'adresse à tous, indifféremment de l'âge, des conditions et aptitudes physiques, pour ceux et celles qui souhaitent bouger en douceur.
Jeudi : de 9h à 10h / de 16h30 à 17h30 et de 18h30 à 19h30 (matériel fourni par l'animatrice).
- Cuisses – abdos – fessiers - step : des mouvements toniques et dynamiques.
Mercredi et jeudi de 20h à 21h.



À noter que les cours sont modulables dans les deux activités, ce qui est très apprécié par les participants.

Pour ceux et celles qui souhaitent rejoindre les gymnastes pour une heure de bien-être, sans déplacement extérieur, une séance de découverte est proposée aux jours et heures indiqués ci-dessus.

Les cours se déroulent au bâtiment du presbytère rue Principale, dans la salle du rez-de-chaussée.

Contact : gym2ACZ@hotmail.com



COMITÉ DE JUMELAGE

Les membres du comité de jumelage de Zimmerbach ont rendu visite à leurs jumeaux de Blainville-sur-Mer du 11 au 14 juillet 2015. Un beau programme de visite leur a été proposé, notamment avec la visite en bateau de la rade de Cherbourg. Afin de redynamiser les échanges entre nos deux communes, le comité de jumelage de Zimmerbach a pensé faire découvrir Noël en Alsace à nos amis Blainvillais, en les accueillant le second week-end de l'avent 2016.



Si vous êtes intéressés pour participer à cette belle aventure, en accueillant des habitants de Blainville-sur-Mer, pour un déjeuner ou un hébergement, n'hésitez pas à contacter Rosalie Ginglinger au 06 10 37 35 92.



L'ASSOCIATION « LES ENFANTS D'ABORD » : 10 ANS DÉJÀ !

Cette année l'association « Les Enfants d'Abord » fête ses 10 ans d'existence. Fondée à la rentrée 2005/2006 par un groupe de parents d'élèves désireux de soutenir les projets, sorties et activités du RPI (regroupement scolaire de Walbach-Zimmerbach), elle n'a depuis eu de cesse d'organiser des manifestations et ventes diverses auprès des habitants des deux villages, afin de collecter des fonds pour l'école.

L'équipe a cherché à se diversifier et propose désormais, en plus des fromages et produits du Doubs, du fromage de chèvre bio ainsi que du munster et du barykass en provenance de producteurs de la vallée. De même pour le miel, en

plus des producteurs alsaciens avec lesquels nous travaillons, nous proposons désormais du miel et des produits du Vaucluse, et des bonbons des Hautes-Vosges.

Chaque année c'est avec impatience que les enfants attendent la venue du saint Nicolas, le loto de l'école ou encore la kermesse.

L'association continue de grandir et compte à ce jour plus d'une cinquantaine d'adhérents.

Nous tenons à remercier les bénévoles pour leur motivation et leur investissement, ainsi que les villageois de Walbach et Zimmerbach, et les différents partenaires et entreprises qui soutiennent nos événements par leurs achats et leurs dons. Grâce à vous tous, nous avons pu verser 4 000 € au RPI et au périscolaire en 2014/2015, et les montants récoltés cette année contribueront, entre autres, à soutenir financièrement la classe de mer que l'ensemble des classes élémentaires effectuera sur l'île de Noirmoutier en mai prochain, des sorties au cirque, ou encore des spectacles de magie et de marionnettes.

L'école c'est la vie de nos villages, alors merci pour votre fidélité, merci de soutenir nos enfants !



« AMIS DE ZIMMERBACH »

Une nouvelle association vient de naître, « Les Amis de Zimmerbach ».

Elle a été créée pour être une structure de réflexion et de propositions pour le bien-vivre à Zimmerbach, pour organiser des journées d'action en faveur de la commune, et pour animer le village et soutenir l'action communale.

La première action a été de réaliser les décors de Noël aux abords de la Mairie.

La seconde sera de participer au financement de la mise en accessibilité du parvis de notre église.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Rosalie Ginglinger au 06 10 37 35 92.



LA CHORALE

En 2015, la chorale Saint-Georges de Zimmerbach a eu l'honneur et le plaisir de fêter le 125^e anniversaire de sa création à l'église protestante de Munster. Le chœur d'hommes de Griesbach, la chorale Vogesia de Metzeral et la chorale Lerchenfeld ont participé à cette manifestation formant un ensemble de plus de 80 choristes. Un grand bravo à Monsieur Paul Kayser qui fait partie de la chorale de Zimmerbach depuis 1945, et qui fêtait donc ici 70 années d'engagement !

Pour clôturer l'année du 125^e anniversaire, le 26 décembre, la chorale a proposé une messe polyphonique en latin avec orgue, agrémentée de plusieurs chants de Noël. À l'issue de l'office, la médaille délivrée par l'Union Sainte-Cécile et remise par le maire, a récompensé trois membres méritants pour leur présence au sein de la chorale : Monsieur Jean-Jacques Dintzer, 16 ans, Monsieur Maurice Barth, 20 ans, et Monsieur René Thorrr, 27 ans.

THÉÂTRE

La pièce présentée cette année est : « E Mann im Hüss un ein im Bett » de Gérard Schieb au foyer Saint-Georges, aux dates suivantes :

Le 30 janvier, les 5, 6, 12, 26 et 28 février, les 4, 6, 12 et 19 mars.

Les spectacles des dimanches 28 février et 6 mars débutent à 14h30 et les autres à 20h30.

Pour les réservations, veuillez-vous adresser au 03.89.71.08.72 de préférence entre 18h et 20h.

LES AÎNÉS DU JEUDI : TOUJOURS AUSSI ENTHOUSIASTES

Tout au long de l'année 2015, le groupe des seniors s'est retrouvé dans la salle des Prévôts les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois pour partager quelques heures de convivialité.

Au programme : sorties et repas. Fin mai, la découverte de la « Route Gourmande » les a conduits très tôt le matin à partager un copieux petit-déjeuner alsacien au restaurant « Au coin du Meunier » à Herrlisheim, suivi de visites guidées de l'entreprise Dragées Adam et de l'Abbaye de Marbach. Enfin, ils se sont régalez avec une choucroute garnie concoctée par le chef du restaurant « Au soleil », à Wettolsheim.

En juin, ils ont souhaité voyager vers la Thaïlande et ont pu découvrir des mets « thaï ».

En novembre, des véhicules d'époque les ont emmenés sur la route des Vins, puis à la chocolaterie Stoffel pour une visite guidée avec dégustations, avant de se retrouver autour d'un repas campagnard à la salle des Prévôts. Et, pour clore l'année 2015, les aînés ont partagé un repas de Noël au restaurant.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

- Du 30 janvier au 19 mars : **Théâtre alsacien « E Mann im Hüss un ein im Bett »** (chorale saint Georges)
- Dimanche 13 mars : **Repas des aînés** (commune)
- Semaine du 21 mars : **vente d'huîtres** (Comité de Jumelage)
- Dimanche 24 avril : **Balade vigneronne** (Syndicat Viticole)
- Dimanche 15 mai : **Distribution des géraniums** (commune)
- Fin avril/début mai : **Troc et don de plantes** (2ACZ)
- Samedi 28 mai : **Journée Citoyenne**
- Samedi 4 juin : **Concours officiel du club Pétanque du Val saint Grégoire**
- Juin : **Soirée tartes flambées** (Amicale du Zimmerplatz)
- Dimanche 30 août : **Déjeuner moules-frites** (Comité de Jumelage)
- Dimanche 11 septembre : **13^e édition des véhicules anciens** (2ACZ)



Retrouvez toutes les infos et davantage sur le site actualisé en permanence : www.zimmerbach.fr

Prochain numéro : Juin 2016

